



CHRISTOPHE GUILLOTEAU

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur Christian PRADEL

Maire

Mairie

5, place Jean XXIII Pontcharra-sur-Turdine

69490 VINDRY SUR TURDINE

Modification n°6 du PLU des secteurs Pontcharra sur Turdine et Les Olmes- avis du Département

Lyon, le 22 SEP. 2021

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis pour avis le projet de modification n°6 du plan local d'urbanisme (PLU) du secteur de Pontcharra-sur-Turdine et Les Olmes, prescrite par arrêté n° 2021-204 du 1^{er} mars 2021 conformément au code de l'urbanisme.

J'émets un avis favorable à cette modification qui n'appelle pas d'observations.

Je vous remercie de bien vouloir me transmettre, lorsque le PLU sera approuvé, deux exemplaires de ce dernier dont un exemplaire sous format numérique (shape file de préférence).

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Christophe GUILLOTEAU

Con hi Cement

Votre interlocutrice : Anne-Laure GAVOILLE

① 04.72.61.72.77 🗎

Vos réf. :

Nos Réf. :

SPTE/ALG/MPB-21/08

